



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E98534

VALABLE JUSQU'AU 02/12/2024

ÉDITÉ LE 24/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1984

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUBENAS 2008B00123

Siret : 503 711 376 00015

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8208145

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146201161

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146201161

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Raison sociale : MEJEAN ET FILS

107 RUE DU RAY PIC
QUARTIER PERVERANGE
07450 BURZET

Téléphone : 04 75 94 51 83

Portable : 0699006477

Site Internet :

E-mail : mejeanburzet@sfr.fr

Responsabilité légale :

MEJEAN REMI CO-GÉRANT / MEJEAN ALAIN GEORGES EMILE MARCEL
CO-GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	06/10/2021
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	06/10/2021
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante) Mention RGE	06/10/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	06/10/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.